

# Rentrée 2021 dans les collèges et les lycées

## + 43 518 ÉLÈVES, - 1 800 POSTES D'ENSEIGNANTS !

Le ministre Blanquer ose parler « *d'emplois sanctuarisés* » (mail du ministre à tous les personnels du 17/12) : il supprime massivement des postes d'enseignants malgré l'augmentation consécutive des effectifs et prépare une rentrée 2021 insupportable dans la poursuite de celle de cette année.

**Alors que les effectifs explosent, les dotations horaires globales des collèges et lycées seront en baisse avec des classes en moins, des heures supplémentaires et des compléments de service en plus.**

Avec son Grenelle (seuls la CFDT, le SNALC et l'UNSA y participent encore), le ministre prépare une augmentation sans précédent des tâches des personnels d'enseignement et d'éducation dans le cadre d'un « débrouillez-vous avec plus d'élèves et moins de moyens ». Le ministre utilise tous les leviers à sa disposition : baisse des postes offerts aux concours (depuis 2017, 1690 postes en moins au CAPES et 340 à l'agrégation pour 116 573 élèves en plus), suppression massive des postes (-1 800) pour 43 518 élèves en plus en 2021, recours toujours plus important aux contractuels. En janvier, les dotations horaires globales qui vont parvenir aux établissements seront soumises à la logique de la baisse des heures postes et à l'augmentation de la part des heures supplémentaires annuelles (HSA). Il sera demandé à toujours plus d'enseignants d'effectuer un complément de service, avec des HSA en prime.

**Dans les académies, en 2021, augmentation des effectifs, baisse de heures postes, augmentation des HSA et suppressions de classes.**

Les chiffres du ministère parlent d'eux-mêmes :

Académie	Évolution des effectifs d'élèves	Évolution du nombre de postes en heures postes	Évolution du nombre de postes en HSA
Paris	+ 0,2 %	- 156	+ 57
Lille	+ 0,6 %	- 194	+ 104
Normandie	+ 0,1 %	- 150	+ 65
Nancy-Metz	+ 0,2 %	- 129	+ 53
Dijon	- 0,2 %	- 113	+ 40
Amiens	+ 0,3 %	- 81	+ 41

COVID ou pas, le gouvernement poursuit donc « *coûte que coûte* » son objectif d'atteindre la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires à la fin du quinquennat, alors qu'il vient d'octroyer 600 milliards au patronat.

Les personnels refusent ce véritable « plan social », ils refusent toute nouvelle dégradation de leurs conditions de travail, ils veulent des postes, des augmentations de salaires et l'arrêt des réformes.

Le SNFOLC prend ses responsabilités et convoque dès cette rentrée de janvier les réunions de personnels, si possible dans le cadre de l'intersyndicale FNEC FP-FO, FSU, CGT éduc'action, Sud et SNCL qui appelle à la grève le 26 janvier « *pour exiger des créations de postes* » et « *le dégel de la valeur du point d'indice* ».

Dans le cadre de la préparation de la grève, le SNFOLC appelle les personnels à lister les besoins précis pour leurs établissements en matière de postes, à rédiger les motions et courriers à l'attention des DASEN et recteurs pour demander la création des postes. Le SNFOLC intervient à tous les niveaux pour appuyer ces demandes.

**Dans le cadre de l'appel de l'intersyndicale FNEC FP-FO, FSU, CGT éduc'action, Sud et SNCL à la grève le 26 janvier, le SNFOLC appelle à la tenue des assemblées générales dès la rentrée de janvier, pour discuter et poursuivre les actions engagées, notamment les manifestations pour le retrait de la loi sécurité globale, et discuter des initiatives à prendre, préparer la grève et envisager dès à présent les suites.**



**AU PIED DU SAPIN  
DU GRENELLE**